

Betterave fourragère : désherbage mécanique à Piré/Seiche et Rannée

« Ce fourrage frais et appétent a des effets positifs sur la qualité des produits mais aussi sur la santé des animaux tout en assurant un bon rendement peu sensible aux aléas climatiques. » Source : « La betterave fourragère de A à Z » - ADBFM*.

Introduire des betteraves fourragères dans la rotation et les désherber mécaniquement : c'est possible ! Exemples avec Paul DAGUIN à Rannée et Gérard RUPIN à Piré-sur-Seiche.

Paul DAGUIN cultive 2 ha de betterave depuis 3 ans. Les betteraves sont pâturées depuis le 2 octobre.

Les rendements sont supérieurs à 25t de matière sèche, mais les conditions climatiques de cette année impactent les rendements à hauteur de 50%. Le semis a lieu de préférence la première semaine d'avril, mais cette année il n'a pu avoir lieu que début mai. Le semis a lieu à 3 cm de profondeur. L'itinéraire de désherbage mécanique réalisé cette année par Paul DAGUIN est le suivant :

- herse-étrille en pré-lévé
- herse-étrille au stade 2-3 feuilles, à 2-3 km/h
- houe rotative au stade 4-5 feuilles à 20 km/h
- en conditions climatiques normales : second passage de houe-rotative (20 km/h)
- 3 passages de bineuse avec protège-plants et doigts palmés sur le rang. Une personne supplémentaire est nécessaire à l'arrière malgré le système de guidage (roues plumbeuses) pour guider la bineuse au plus près du rang.
- une fauche a lieu début août à mi-hauteur des feuilles pour empêcher les adventices de grainer.

Les passages sont effectués par la CUMA de Rannée.

Les coûts de location de la CUMA de Rannée sont de 7 €/ha pour la herse-étrille, 7 €/ha pour la houe rotative, et 15,5 €/ha pour la bineuse.

Gérard RUPIN a introduit la betterave fourragère en tête de rotation à la place du maïs, suivie d'une ou deux céréales (puis retour de la prairie). Le semis a été effectué le 26 avril. L'itinéraire de désherbage mécanique réalisé cette année par Gérard RUPIN est le suivant :

- herse-étrille en travers au stade 4 feuilles, à 2-3 km/h (le 18 mai)
- herse-étrille en travers maïs à « contre-sens » environ 10 jours

après le 1^{er} passage, à 2-3 km/h mais avec davantage d'agressivité sur la herse

- binage au stade 8-10 feuilles le 10 juin. La bineuse est guidée par une personne de façon à approcher à 5-6 cm du rang. La vitesse est de 6-8 km/h.
- binage le 24 juin pour butter. Le réglage des socs patte d'oie est donc adapté à l'intervention et la vitesse est plus élevée.
- un passage de gyrobroyeur aurait été utile début juillet à la cime des feuilles de la culture. Le rendement ne sera pas impacté mais le stock de graines de chénopodes sera augmenté.

* Plus d'infos : association pour le développement de la betterave fourragère monogerm (ADBFM) www.betterave-fourragere.org

Collecte des déchets agricoles

► Pneus :

Pour les communautés de communes de la Roche aux Fées et du Pays Guerchais, inscription avant le 20 novembre au 02 23 48 26 94. Pour Châteaubourg, collecte les 2 et 3 décembre, inscription avant le 30 novembre 02 23 48 25 51.

Pour les communes de Rennes Métropole, la collecte aura lieu au premier semestre 2014.

► Plastiques agricoles, ficelles et filets (nouveau !):

Les 19, 20 et 21 novembre à Cornillé (BDV Services), Châteaugiron (Terdici), Argentré du Plessis (Hautbois), Bais (Vegam), Corps-Nuds (Demeuré), Janzé (Agrial), Le Sel-de-Bretagne (Vegam), Retiers (Vegam) et La Guerche de Bretagne (CAM 53).



► Produits phytosanitaires non-utilisés (PPNU):

le 27 novembre dans les coopératives locales.



Syndicat Intercommunal du Bassin-Versant de la Seiche

L'Orangerie – Chemin des Bosquets – 35410 Châteaugiron



n°3 – Automne 2013

Le flash technique agricole

Les diagnostics individuels d'exploitations agricoles ont commencé.

Parmi les actions agricoles prises en charge par le Syndicat Intercommunal du bassin-versant de la Seiche, les agriculteurs ont la possibilité de solliciter la réalisation d'un diagnostic individuel d'exploitation agricole par un prestataire (organisation professionnelle agricole d'Ille-et-Vilaine).

Le diagnostic réalisé par le technicien et l'agriculteur permet d'identifier les marges de manœuvre et de déterminer une feuille de route vers un changement de pratiques agricoles, voire de système de production, visant différents objectifs :

- les objectifs de l'agriculteur : technique, économique, sanitaire ...
- les objectifs du SIBV Seiche : reconquête de la qualité de l'eau, notamment sur les paramètres azote, phosphore, pesticides, et matière organique (érosion).

Afin d'évaluer l'opportunité de la réalisation d'un diagnostic par les agriculteurs, une première rencontre a lieu entre l'animatrice agricole du Syndicat et l'agriculteur intéressé, le temps d'un pré-diagnostic. Il s'agit de prendre connaissance des grandes données structurantes de l'exploitation agricole : productions, contraintes et priorités (techniques, économiques, personnelles...). Une petite heure est le temps minimal nécessaire pour recueillir ces premières informations, et pour la présentation par l'animatrice des différents diagnostics proposés ainsi que des différents prestataires. Les pré-diagnostic ont débuté le 3 septembre, et ont donné lieu aux premières commandes de diagnostics.

Les changements de pratiques, voire de système, prévus par l'agriculteur avec l'aide du technicien conseiller, font l'objet d'un engagement moral mais néanmoins écrit de façon à ce que l'agriculteur puisse disposer d'une feuille de route à laquelle il puisse se référer (objectifs chiffrés, échéancier prévisionnel). A noter que cette initiative n'est pas liée à une nouvelle réglementation ni à de nouveaux contrôles (autres que ceux qui existent déjà).

A partir des engagements déterminés par l'agriculteur et technicien, l'agriculteur bénéficie d'un suivi technique par le conseiller qui l'accompagnera dans ses changements de pratiques.

Ce dispositif est cofinancé par le Syndicat Intercommunal Bassin-Versant de la Seiche, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et la Région Bretagne.

D'autres actions agricoles sont proposées et prises en charge financièrement par le Syndicat Intercommunal

du bassin-versant de la Seiche à partir de 2014, en partenariat avec les réseaux professionnels existants : analyses de reliquats d'azote, formations et réunions d'information, désherbage mécanique, valorisation des auto-expérimentations ...

Trois réunions locales de présentation du dispositif d'accompagnement individuel au changement de pratiques/système auront lieu d'ici fin 2013 et seront également l'occasion d'un temps d'échange au sujet des autres actions prévues.

Renseignements : Camille GILLARD - tél : 07 87 85 90 18
e-mail : agricole.bvseiche@orange.fr

Agenda

► **Formation aux pratiques agricoles réduisant les risques de transferts de polluants vers les eaux** avec Sylvie GUIET et Emmanuel MAILLET
vendredi 22 novembre de 10h00 à 16h00 à Janzé, petite salle des halles.

Objectifs :

- ✓ Connaître les mécanismes de transferts (eau et polluants) dans un paysage
- ✓ Connaître l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau
- ✓ Identifier les leviers d'actions pour les agriculteurs

Programme :

- **Introduction :**
Les enjeux qualité d'eau sur le bassin versant de la Seiche et présentation des systèmes agricoles sur le territoire.
- **Interactions entre agriculture et qualité de l'eau :**
Milieu physique : fonctionnement des bassins versants et interaction des éléments du paysage sur la qualité de l'eau (bocage, zones humides, réseau hydrographique...)
Agronomie : mécanismes de transfert des polluants, impact des pratiques agricoles et leviers d'action.
- Visite de terrain chez un agriculteur :
Caractérisation des éléments du paysage (réseau hydrographique, zones humides ...) et délimitation des zones de transfert des polluants.
Témoignage d'un agriculteur qui a mis en œuvre des aménagements ou des pratiques agricoles en faveur de la qualité de l'eau.



► **Formation sur les couverts végétaux (composition, implantation, valorisation, destruction)** avec Frédéric THOMAS (Farming Communication)
mardi 17 décembre à 13h30 à Piré-sur-Seiche.
Les formations sont gratuites mais sur inscription au moins 2 jours à l'avance au 07 87 85 90 18 ou par e-mail agricole.bvseiche@orange.fr

Projet PraiFace "Faciliter les évolutions vers les systèmes herbagers économes"

Depuis 20 ans et plus, de nombreuses études ont montré les multiples intérêts des systèmes herbagers basés en priorité sur le pâturage d'associations graminées-légumineuses : ils se montrent économes en énergie, en aliments, en engrais, en argent public, producteurs d'autonomie, et ce, sans nuire au revenu de l'agriculteur.

Si ces systèmes sont tellement intéressants sur les différents plans de la durabilité, pourquoi ne sont-ils pas plus développés sur le terrain ? C'est de cette question récurrente qu'est né le projet Casdar PraiFacE mené par le Réseau agriculture durable des Civam et réalisé de 2011 à 2013 en partenariat avec une partie de ses groupes adhérents, avec l'Institut de l'Élevage et son service d'ingénierie de projet, les RMT prairies et Systèmes de cultures innovants, plusieurs unités de l'INRA, l'AFPF, l'École supérieure d'agriculture d'Angers.

Sa première partie (année 1, 2011) vise à recenser et comprendre les représentations et les logiques d'acteurs agricoles par rapport aux différents choix de systèmes fourragers. Soixante personnes ont été enquêtées à ce sujet : des éleveurs non herbagers du grand Ouest (de la Seine-Maritime au Poitou-Charentes) surtout, des futurs éleveurs mais aussi des techniciens, conseillers. La synthèse est disponible en téléchargement : article praiface-LAD.

La seconde année est consacrée à l'étude de trajectoires de certains de ces éleveurs qui ont évolué vers un système de production développant le pâturage. En complément, nous nous pencherons sur des territoires dans lesquels ces systèmes essaient et des groupes d'agriculteurs herbagers qui réussissent à élargir leur public.

La troisième année est consacrée à la proposition de démarches d'accompagnement de ce genre d'évolution, voire d'outils qui peuvent les faciliter : film « On est passé à l'herbe », pâtur'agenda ...

Le projet s'achève par la présentation des résultats lors d'une journée AFPF, très probablement au printemps 2014.

PraiFace est conduit en parallèle du projet PraiCos qui s'intéresse plus en détails aux méthodes de conseil.

Contact : JM Lusson 09 64 33 30 71
<http://www.agriculture-durable.org>

Demandez vos analyses de reliquats d'azote



Pour ajuster au mieux votre fertilisation azotée sur maïs et sur céréales, le SIBV Seiche prend en charge la réalisation de prélèvements et d'analyses de reliquats d'azote à partir de 2014. Il s'agit pour les agriculteurs intéressés de s'inscrire au réseau de parcelles de références. Les campagnes auront lieu en sortie d'hiver et en post-récolte. On tentera dans ce réseau de comparer

différents systèmes de culture (durée et diversité de la rotation, pratiques agricoles ...).

Renseignements au 07 87 85 90 18 (animatrice agricole).

Vendre de la luzerne pour valoriser ses lisiers de porc

Jean-Michel BOISNARD à Retiers, et Gérard LERAY à Noyal-sur-Vilaine, sont deux éleveurs de porcs ayant choisis d'implanter et de vendre de la luzerne pour valoriser les lisiers de leurs animaux. Jean-Michel BOISNARD conduit un élevage de 100 truies naisseur-engraisseur. Le choix de cette culture a été orienté par le peu de travail qu'elle nécessite, mais également par la présence de terres superficielles. L'implantation, le suivi technique (1 seul désherbage par an) et la récolte sont réalisés par la Coopédome. Sur les 30 ha de SAU, 8 ha sont implantés en luzerne. Il a introduit cette culture en rotation avec le blé ou des semences de ray-grass. La récolte a lieu 4 fois par an depuis 2011 où elle a atteint 10 t/ha, puis 15 t/ha en 2012. Cette année, la récolte n'atteindra pas 10t, conditions climatiques obligent.

Cette expérience est réussie au regard de l'objectif initial puisqu'aujourd'hui, le système manque de lisier ...

La foire aux couverts végétaux

Echangeons sur vos couvertures de sol pour cet automne, car les objectifs et les pratiques de chacun sont diverses, tellement que l'on aurait pu y consacrer toute une page ... En voici un échantillon :

« J'ai implanté une dérobée de colza qui va être pâturée au cours de l'hiver, pour semer une prairie fin mars. Cette année j'ai ajouté 4 kg de RGI aux 8 kg de colza pour avoir encore un peu de végétation après le pâturage du colza. Si la portance du sol est mauvaise je récolterai en affouragement. »

« Tout d'abord il y a une dérobée de trèfle incarnat pur qui sera enrubbanné et introduit dans la ration des vaches laitières, cela permettra d'apporter de l'azote pour le maïs suivant. Il y a aussi un mélange de RGI-Trèfle incarnat, avec 3 à 5 kg de RGI et 12 kg de trèfle incarnat, dans l'hypothèse que le RGI améliore le taux de matière sèche du fourrage. Je sème aussi un couvert de phacélie pure entre le blé et le maïs, elle est gélive donc je ne fais qu'un déchaumage, ou un labour si besoin. »

Il y a les adeptes de l'avoine « détruite au cover-crop en enfouissant le fumier, comme ça je ne mets pas de glyphosate » ou plus loin « au fissurateur et au cultivateur ».

« J'ai mis un mélange de sarrasin-phacélie-radis chinois (10-3-3), pour que le couvert travaille mon sol et pour qu'il gèle cet hiver, mais également pour la biodiversité. Le mélange fleurit quand les conditions le permettent, et les graines de sarrasin seront de la nourriture pour les oiseaux cet hiver. »

« Je compose un mélange de phacélie-moutarde-avoine brésilienne-radis chinois : toutes les plantes sont gélives, le radis chinois perfore bien le sol en profondeur, la phacélie affine la terre, et la complémentarité des feuillages empêche l'invasion par les adventices ».

Calculez votre zéro stock de phyto

Au moment de commander vos produits phytosanitaires, vous êtes plusieurs à abaisser la dose de traitement de façon à ne pas avoir de stock de produit. Exemple avec deux agriculteurs : « Il m'arrive régulièrement de ne commander du produit que pour 20 ha alors que j'ai 22 ha à traiter. Mais comme ça je n'ai pas de reste. » « Il y a régulièrement des formations des agriculteurs à l'utilisation et au stockage des produits phytosanitaires, cela est très utile ne serait-ce que pour réaliser des économies. On peut les utiliser toujours mieux, et donc moins. »

Profitez-en pour rappeler ce que signifie la dose homologuée. Il s'agit de la dose maximale autorisée et validée par le Comité d'homologation (source <http://www.ile-de-france.chambagri.fr/index.php?page=lexique#H>). Par exemple, si un produit est utilisé en plusieurs passages, la dose maximale utilisée à chaque passage sera la dose homologuée divisée par le nombre de passages envisagé. Cette dose peut encore être réduite selon d'autres paramètres : niveau d'infestation acceptable, passages avec d'autres produits, ajouts d'adjuvants (dont la dose doit être ajustée proportionnellement) ...

Journée départementale Séchage en grange des fourrages

Si vous pensiez que le séchage du foin en grange nécessite la pose de panneaux photovoltaïques, cette après-midi d'information est

faite pour vous ! Jeudi 5 décembre, l'association d'éleveurs Segrafo (SEchage en GRAnge des FOurrages) organise une porte ouverte l'après-midi à l'attention des agriculteurs, chez Jean-François Allée, à La Bodinière, Saint-Jean-sur-Couesnon (fléchage depuis le bourg).

Vous pourrez y découvrir le système de séchage solaire en grange des fourrages. Sans panneaux photovoltaïque, vous l'aurez compris ... L'association vous expliquera comment réchauffer de l'air ambiant grâce à une simple toiture en fibrociment noir.

Le développement de cette technique s'explique par ses multiples avantages : meilleure qualité du fourrage (pas de fermentation, pas de dégradation du foin par les conditions extérieures, préservation des feuilles de luzerne dans la récolte du fait du temps de séchage au champ raccourci), qualité du lait meilleure et plus régulière, simplicité de la technique de conservation, moins de plastiques (implantation du maïs si plasticulture, ensilage, enrubbannage), autonomie protéique sont les arguments entendus auprès des agriculteurs disposant d'un séchoir.

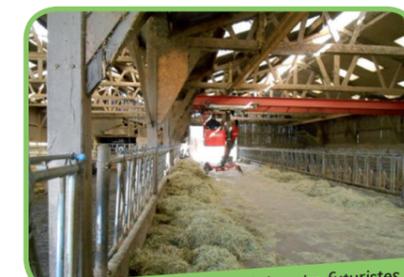
Les inconvénients pourraient être l'investissement du bâtiment, mais une fois amorti, les références technico-économiques ne sont pas dissuasives. Pour ce qui est de la technicité nécessaire, l'association Segrafo propose un accompagnement individuel des agriculteurs intéressés, ainsi qu'un catalogue de formations allant de « Découvrir et initier son projet de séchage en grange » à « Construire son séchoir » en passant par « Groupe d'échanges technico-économiques ».



70 cm d'épaisseur sous la toiture permettent à l'air de se réchauffer



Engranger puis sécher de l'herbe pré-fanée permet de conserver les feuilles des légumineuses.



La distribution prend des airs futuristes avec la griffe suspendue ...